



L'Echo des Estuaires

Association Départementale pour la Défense de la Pêche Maritime de Loisir et de Tradition

N°43
Avril 2014

Sommaire :

Le mot du président

CR AG 2014

Commission d'attribution

Stand des carrelets

CR CA avril 2014

Annonces

La recette de tante Yvonne :

Filets de truite à la fondue
de poireaux

Intercalaire :

La nuits des carrelets à
Fouras le 5 juillet.

Le mot du Président

J'ai le plaisir de vous présenter notre 43^{ème} «Echo des Estuaires» qui ponctue au rythme de 3 ou 4 par an la vie de notre association. Celui-ci est notre Echo de printemps qui, comme chaque année à cette période, va vous résumer la superbe Assemblée Générale que nous avons partagée le 1^{er} mars dernier dans la salle des fêtes de Bourcefranc. Ce moment toujours aussi suivi et aussi fort est toujours un étonnement pour nous qui oeuvrons à la bonne marche de notre association. Réunir, chaque année, presque 200 personnes, c'est-à-dire plus des 2/3 du nombre d'adhérents est un tour de force que bon nombre d'association peut nous envier. A vous tous qui êtes fidèles, année après année, à ce grand rassemblement, le bureau et le Conseil d'Administration vous adressent tous leurs remerciements et vous assurent de leur détermination à la poursuite de la défense de nos installations.

Vous trouverez donc dans ces pages le compte rendu de cette assemblée par notre secrétaire ainsi que l'annonce de la prochaine réunion (30 avril) de la commission d'attribution des emplacements à laquelle nous sommes invités à assister et à donner notre avis bien entendu.

Enfin suite à la réunion du CA qui s'est tenue le 10 avril, vous aurez la primeur des décisions prises entre autre l'élection du nouveau bureau.

Ce printemps s'annonçant beau et chaud je pense que vous vous affairez tous autour de vos installations pour réparer les rigueurs de cet hiver pluvieux et venteux afin d'être prêts pour y couler des moments heureux. Alors à vos manivelles, les soles arrivent. Il semble en effet d'après certaines rumeurs que cette année pourrait réserver des surprises pour ce poisson là.

Je ne parierai pas ma chemise sur l'exactitude de cette rumeur. Mais sais-t-on jamais ?

C'est tout le mal que je vous souhaite.

Votre président, Jean Louis Martin

Compte rendu de l'AG 2014 à Bourcefranc

Notre assemblée 2014 s'est déroulée dans des conditions remarquables à la salle Polyvalente de Bourcefranc grâce à l'amabilité de son Maire Jean Luc Rousseau et aussi avec la participation de l'équipe de l'association «Pêche et moulinets».

150 adhérents ont répondu à l'appel du président M. Jean Louis Martin, qui après avoir accueilli les personnalités présentes, laissait le soin à M. Rousseau de nous présenter sa ville. Bien que regrettant l'absence de ponton carrelet sur sa commune, exprimait sa joie de nous accueillir en insistant sur sa capacité touristique, l'attrait de son port et de ses vieilles pierres comme le fort Louvois.

Dans son rapport moral, notre président notait que cette année de transition n'avait pas été sujette à catastrophe malgré les nombreux coups de vent et les forts coefficients de marées : une seule installation ayant subi des dommages sur la côte royannaise.

Il insistait sur la reconnaissance de notre association qui a joué le rôle de partenaire avec la DDTM, tant sur l'étude de la dangerosité du littoral que sur l'attribution des emplacements vacants : nous sommes devenus incontournable.

Dans son deuxième point notre président insistait sur le caractère patrimonial reconnu de nos installations que nous devons amplifier par la participation aux «journées du patrimoine», à «la nuit des carrelets» en Juillet et au week-end des «associations du patrimoine» les 12 et 13 Avril à Chatelaillon.

Le troisième point de son intervention avait pour sujet la location de nos carrelets dont s'était ému la DDTM suite à une démarche publicitaire privée. Pour l'instant seul les carrelets dit «pédagogiques» peuvent être utilisés contre une participation, les autres non.

Dans son dernier point, il s'inquiétait de l'érosion du nombre de nos adhérents, qui ayant eu satisfaction tant sur le plan technique que sur la rédaction de dossiers, ayant obtenus la possibilité d'une assurance avantageuse ont tendance à oublier ceux qui ont œuvré pour eux.

Soumis à l'approbation de l'assemblée le rapport moral du président est accepté à l'unanimité.

Le secrétaire donne ensuite lecture du compte rendu de l'AG 2013 à St Savinien, en insistant sur l'intervention de M. Velot, concernant l'étude menée sur la dangerosité du littoral devant amener à la déconstruction de certains ouvrages et à la détermination de nouveaux emplacements en gardant le numerus clausus de 518 emplacements ; et de ce fait il rappelle les critères de priorité d'attribution. Dans son bilan d'activité il fait ressortir que nous avons été associés à toutes les études et aux décisions d'attributions. Notre volonté pour 2015 sera la vigilance vis à vis des nouvelles propositions administratives, l'aide technique, tant sur l'acquisition des matériaux que sur la rédaction des dossiers de constitution des associations.

Le rapport du secrétaire est approuvé à l'unanimité.

Dans son bilan financier le trésorier fait remarquer que si celui-ci est positif de 115 € il n'en demeure pas moins qu'à charge constante érosion des adhésions va à l'avenir plomber le budget. Il demande donc à l'assemblée d'inciter le conseil d'administration à proposer une augmentation substantielle de la cotisation pour l'AG 2015.

L'assemblée donne quitus de ce bilan à l'unanimité.

L'élection du tiers sortant voit la réélection de Mme Françoise Koenig et Ms Gilles David, Jean Louis Guilbot, Christian Haury, Michel Hubert, Jacques Joyaux, Jean Louis Martin, Jacques Tardot.

A la demande du président M. Velot (DDTM) intervient sur l'électrification des carrelets à partir du réseau EDF qui reste interdite.

- Pour des raisons de sécurités : les câbles étant sur le sol.
- Pour empêcher la «résidentialisation» des cabanes qui peut donner la possibilité de développement d'activités autres que la pêche.
- La présence d'amers lumineux rendent plus difficile les opérations relatives à la surveillance et aux secours.
- Risque de voir les enjeux financiers réexaminés par les services fiscaux.

Une estimation sera menée pour l'installation de panneaux solaires apportant un éclairage d'appoint dont les conditions seront étudiées et discutées prochainement.

Pour 2014 : pas de raccordement 220 V considéré dangereux sur le DPM, limitation de la surface des panneaux solaires pour ne pas défigurer l'aspect des carrelets, étudier quelles limites techniques prendre pour éviter les dérives.

En ce qui concerne l'attribution des emplacements, l'accord conclu entre la DDTM et l'association fixe les points suivants :

- Parution dans la presse locale des proposition de disponibilité.
- Mise en place dans chaque mairie des fiches de positions.
- Autorisation de la DDTM de mettre ses propositions sur le site de l'association.

La prochaine commission d'attribution aura lieu fin Mars début Avril.

L'assemblée générale se poursuit par l'exposé de Christophe Guihot qui, concepteur de «la nuit des carrelets sur la côte d'Opale» nous fait participer grâce à une vidéo à cette manifestation artistique et nous expose son projet d'une nuit identique le 5 Juillet à Fouras.

Les questions formulées par la salle (souvent à caractère personnel) ont été prises en compte et soit résolues sur le champ, soit notées pour être instruites et communiquées aux demandeurs.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance en invitant les participants à prendre le pot de l'amitié et ensuite de rejoindre la salle du restaurant pour le traditionnel repas.





Commission d'attribution des emplacements.

Avis de vacance - Commission d'attribution carrelet du 30-04-2014

- Avis d'affichage_ANGOULINS_010 EAN 078.
- Avis d'affichage_ANGOULINS_010 EAN 079.
- Avis d'affichage_FOURAS_168 EFO 202.
- Avis d'affichage_FOURAS_168 EFO 203.
- Avis d'affichage_FOURAS_168 EFO 204.
- Avis d'affichage_FOURAS_168 EFO 404.
- Avis d'affichage_FOURAS_168 EFO 411.
- Avis d'affichage_LE VERGEROUX_463 PVE100.
- Avis d'affichage_ROYAN_n°27.
- Avis d'affichage_SAINTE LAURENT_353 P10423.
- Avis d'affichage_SAINTE LAURENT_353 P14265.
- Avis d'affichage_SAINTE LAURENT_353 PSL103.
- Avis d'affichage_SAINTE LAURENT_353 PSL106.
- Avis d'affichage_St_G_de Didonne_n°11.
- Avis d'affichage_SAINTE NAZAIRE_375 P 18982.
- Avis d'affichage_YVES_483 EYV045.
- Avis d'affichage_YVES_483 EYV040.



Stand des carrelets au Réseau des Patrimoines des Pays Aunis et Saintonge (RPPAS)

Les 12 et 13 avril derniers nous avons participé à la 3ème rencontre autour des patrimoines, organisée par le RPPAS à Châtellillon-Plage. L'inauguration s'est déroulée dans une bonne ambiance en présence des autorités locales.

Jean-Louis Martin et Patrick Bellouard, lors d'une conférence, ont présenté notre association devant une assemblée très intéressée. Le stand des carrelets Charentais, relativement bien placé, a reçu de nombreuses visites prouvant, si cela était nécessaire, l'intérêt patrimonial de nos installations. Nous avons répondu à de nombreuses questions techniques et avons enregistré quelques adhésions.



CR conseil d'administration avril 2014

Suite à l'AG du 1er Mars à Bourcefranc, les membres du CA des « carrelets charentais » se sont réunis à Port des Barques le jeudi 10 Avril à 16 h.

Ordre du jour :

Election du bureau.

Journées du patrimoine à Chatelaillon.

Conception et rédaction de « l'echo des estuaires » .

Après avoir excusé les membres absents, le doyen de la séance fait appel à candidature pour honorer les postes à pourvoir.

Sont élus à l'unanimité et reconduits dans leur fonction :

Président : Jean Louis MARTIN.

Vice-présidente : Françoise KOENING.

Secrétaire : Patrick BELLOUARD .

Secrétaire adjointe : Colette BELLOUARD.

Trésorier : Georges LAROCHE.

Trésorier adjoint : Bernard TURBOT .

L'organisation de la journée du « réseau du patrimoine d'Aunis-Saintonge » à Chatelaillon se déroulera de la manière suivante : vendredi 11 après midi, mise en place du stand avec panneaux muraux, carrelet de démonstration, décorations.

Samedi 12 et dimanche 13 mise en place à 9h15, ouverture à 10 h, démontage à 18 h. Pendant cette manifestation, il est prévu de faire une conférence le samedi à 14 h ; puis sur le stand de mettre en vente des carrelets modèles réduits, des t-shirts, des autocollants. Mmes Turbot et Bellouard, Mrs Martin, Turbot, Laroche, David et Bellouard assureront la permanence sur le stand.

Pour le 3ème point « l'Echo des estuaires », la rédaction et la mise en page seront terminées pour le lundi 14, afin d'être

soumis à l'imprimeur ; la mise sous enveloppe pourra se faire le vendredi 18 à 14 h.

Au cours du tour de table, le président MARTIN fait part de la date du 30 Avril fixée par la DDTM pour la réunion de la commission d'attribution des nouveaux emplacements. Bernard TURBOT fait part de l'inquiétude de certains adhérents au sujet du paiement de la redevance qui semble différent suivant l'implantation des carrelets (sud Saintonge-littoral-rivière). Les autorités de gestion étant différentes (Conseil Général, Conservatoire du littoral, DDTM), il est décidé, avant d'envisager une action pour harmoniser ces différents tarifs, de se renseigner plus précisément sur leur montant respectif et sur les justificatifs d'établissement de ces montants.

Jean CHABAUTY s'inquiète de voir subsister sur l'estran, depuis les différentes tempêtes des vestiges dangereux. Une demande sera faite auprès de la DDTM pour régulariser cette situation, soit auprès des anciens propriétaires s'ils sont encore identifiables, soit auprès des communes qui restent responsables de la sécurité sur la bande des 300m de l'estran. Suite à l'application stricte d'une directive concernant la responsabilité des associations, pour la construction d'un carrelet : celles-ci devant avoir l'aval d'un architecte pour déposer le permis de construire après attribution de l'emplacement. Il est recommandé de déposer la demande du permis de construire à titre individuel pour s'affranchir de l'autorisation, puis après acceptation du dossier, de constituer l'association en vue d'assurer éventuellement la succession et la continuité de l'AOT.

Georges LAROCHE informe le CA de la possibilité de s'approvisionner en matériels spécifiques carrelets dans les magasins « PROPECHE » d'Echillais et d'Angoulins à des prix compétitifs.

Annonces

Joël Barabé cède ponton de pêche sur l'île Madame Tel. 05 46 99 21 22.

François Gerbaud cheche part de ponton de pêche dans la baie d'Yves.

Tel. 06 74 18 23 20 ou 06 87 48 40 11.

Le bureau de l'association serait heureux d'être informé (06 62 06 85 39) du devenir de ces annonces et particulièrement quand elles ont abouties.

Pour toutes les annonces concernant l'achat ou la vente de carrelets, les personnes intéressées (acheteur et vendeur) prennent contact entre elles. En cas d'accord, elles doivent en référer à la DDTM pour que cette mutation entre dans le cadre règlementaire établi.

La recette de Tante Yvonne : Filets de truite à la fondue de poireaux.

Ingrédients pour 4 personnes : 4 filets de truites ou autre poisson 12 petits poireaux, 100g de beurre, 12 Cl de vin blanc, sel, poivre.

Nettoyez les poireaux, découpez les en tronçons, faire fondre la moitié du beurre dans une sauteuse, ajoutez les poireaux et faire fondre à feu doux une dizaine de mn.

Ajoutez le vin blanc, 1 verre d'eau, sel poivre cuire à feu doux 20mn. Ajoutez un peu d'eau si nécessaire et le reste de beurre, saler et poivrer les filets de poisson, les déposer sur la fondue de poireaux, refermer la cocotte et cuire à feu très doux 15mn.

Cette recette peut se faire également avec des endives et on peut ajouter à la cuisson un trait de Pineau.

Bon appetit Tante Yvonne



Installation Philippe Arbert ©davidgallard.fr

1^{ère} ÉDITION

LA NUIT DES CARRELETS
Fouras

LES SIESTES SONORES
Saint-Nazaire-sur-Charente

LA NUIT DES CARRELETS invite curieux et passionnés à une soirée de spectacles et de déambulation artistique de 18h30 à minuit. Une manifestation ouverte à tous, pour de doux rêves maritimes inspirés...

En collaboration avec l'**Association des Carrelets Charentais**, la Ville de Fouras, de la Communauté d'Agglomération de Rochefort Océan, **Territoires Imaginaires** offre une nuit particulièrement atypique et insolite pour valoriser le patrimoine maritime constitué par les carrelets qui jalonnent la côte entre les estuaires la Loire et de la Gironde.

Fouras - 5 juillet 2014

Autour des carrelets de Fouras, venez à la rencontre d'une programmation nourrie par ce territoire porteur de rêves et d'imaginaire maritime... **Performances théâtrales et lumineuses, installations plastiques et sonores, concert et spectacles** ponctueront cette nuit que l'on espère étoilée, dédiée aux amoureux du patrimoine maritime, curieux en tout genre, habitants et touristes... **Familiale et en accès libre**, la manifestation a pour objectif de toucher le plus grand nombre pour une lecture poétique du territoire.

AU PROGRAMME DE LA REVERIE – 18H30/MINUIT :

Le site central (La Grande Plante – Square Raymond Corbin)

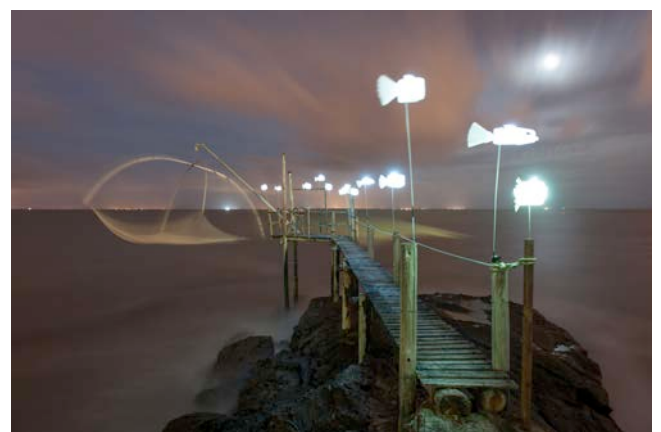
Celui-ci vous accueille et vous oriente vers les différentes propositions de la soirée.

Attendez-vous à une rencontre pour tout savoir sur les carrelets : leur histoire, leur préservation, les techniques de pêche... (en collaboration avec l'Association des Carrelets Charentais).

Ce lieu scénographié offre également des projections, spectacles, concerts et la possibilité de boire un verre et de se restaurer à partir de produits locaux ou issus de l'agriculture biologique.



Territoires imaginaire ©davidgallard.fr



Atelier du Banc Public ©davidgallard.fr

La déambulation artistique autour des carrelets

Partez à la découverte de ces curieuses cabanes, déambulez le long de l'Atlantique, de lecture musicale en performance théâtrale, d'œuvres insolites en voyage sonore. (*Réservation conseillée sur site, point info*).

A la nuit tombée, créations lumineuses et sonorités abyssales vous offriront un moment de contemplation poétique sur toute la côte.



Théâtre Cabine ©davidgallard.fr



Installation sonore ©davidgallard.fr

Saint-Nazaire-sur-Charente - 6 juillet 2014

Dès votre arrivée, profitez de l'espace de sieste pour contempler le cadre magnifique de la Charente et ses carrelets. Vous vivez une rencontre entre paysage sonore et paysage réel.

AU PROGRAMME DES SIESTES SONORES – 14H/18H

Vous êtes accueillis sur un espace scénographié qui vous propose un « Coin sieste » où, installé paisiblement dans votre hamac, vous vous laissez bercer au son d'une harpe, d'un violoncelle et d'un chant mélodique.

Puis, par petits groupes (2 à 4 personnes selon capacité des carrelets – *Réservation conseillée*), prenez place dans les carrelets et vivez une expérience sonore unique.

Chaque carrelet révèle une lecture sonore du site, des paysages du Fort Lupin, de la Charente et de l'intimité des propriétaires des carrelets.

Les productions réalisées par les artistes s'inspirent du lieu et de son environnement aquatique, de sa faune, de sa flore, du mécanisme du carrelet... Il offre également un regard ethnologique sur les personnes qui font vivre cet environnement.



Territoires Imaginaires, conduite par Christophe Guiho, est une association dont l'objet est la mise en valeur des territoires par des approches artistiques et culturelles. Elle se propose de révéler plus particulièrement les patrimoines en lien avec l'eau, tout en s'intéressant également aux territoires urbains, naturels, industriels...

Sa démarche s'appuie sur le questionnement et la révélation culturelle et artistique des territoires et de leurs habitants.